



Préservation et fouilles archéologiques des vestiges de la mosquée d'Agadir Amghar, Akka, Province de Tata

Préservation et fouilles archéologiques des vestiges de la mosquée d'Agadir Amghar, Akka, Province de Tata Les fouilles et la restauration de la mosquée « Lalla baytou Allah » de la kasbah d'Agadir Amghar (Commune de la kasbah de Sidi Abdellah ben Mbarek, province de Tata) ont débuté le 21 février 2012 dans le cadre d'un partenariat international, unissant la Direction du Patrimoine Culturel (Ministère de la Culture du Royaume du Maroc), la Commune de la kasbah de Sidi Abdellah ben Mbarek (Province de Tata, Région de Guelmim Es-Smara) et l'ONG CISS (Cooperazione Internazionale Sud-Sud). Cette action s'inscrit dans le prolongement du travail d'inventaire général mené par la Direction du patrimoine Culturel, entre les années 2003 et 2007, dans la Province de Tata, d'une part, et le programme « Renforcement des capacités d'intervention des organisations de base pour la préservation des écosystèmes oasiens au Maroc », porté par le CISS qui travaille dans la Province de Tata depuis 2007, d'autre part. Cette phase opérationnelle a débuté par un travail minutieux de collecte des données historiques. Les fouilles sont assurées par une équipe de quatre archéologues : Mohamed BELATIK, archéologue et chef de la division des musées, Mustapha ATKI, archéologue et conservateur du site de Volubilis, Ahmed ETTAHIRI, professeur de l'archéologie islamique, à l'Institut National des Science de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat, Abdallah FILI, professeur d'histoire et d'archéologie islamique à l'Université



Chouaib Doukkali d'El-Jadida. Elles devraient révéler des informations historiques de première importance pour l'histoire locale, régionale et nationale. Akka est connue comme l'un des pôles politiques et religieux de la dynastie saadienne à quelques kilomètres de la cité minière et caravanière de Tamdout, qui organisait le commerce transsaharien des métaux précieux. Parallèlement, l'architecte Salima Naji supervise les travaux de restauration de la mosquée et la construction d'une enceinte de protection pour préserver le site, dans le respect de l'aspect historique du monument. Les acteurs politiques et la société civile locale ont pris conscience de l'urgence de conserver le patrimoine régional. A terme, la mosquée de la kasbah d'Agadir Amghar devrait être classée comme patrimoine national par une action conjointe de la Direction du Patrimoine Culturel, de la commune et de l'association Al Agaya pour la solidarité et le développement social. Les partenaires souhaiteraient que cette action pilote aboutisse à un protocole permettant la généralisation de ce type d'intervention dans l'ensemble des régions du Maroc. Source web Par : minculture